



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



FICHE DE POSTE

Fonction : Formateur Second degré du CASNAV – catégorie A

Métier ou emploi type* : Enseignant, formateur

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : Enseignant (PLC / PA / PLP)

Le poste est à pourvoir pour la rentrée scolaire de septembre 2026. Il donne lieu à une mise à disposition et à une décharge à hauteur de 4 heures hebdomadaires soit 0,22 ETP.

Affectation

Administrative : Rectorat de l'académie de Créteil
Division : CASNAV

Géographique : Rectorat de l'académie de Créteil – 21, rue Julie-Victoire Daubié 94010 CRETEIL

Outre un travail régulier au rectorat et toute intervention dans le cadre d'une action académique (séminaires, PAF, plan d'animation), les interventions du formateur sur le terrain (visites, aides négociées) concerneront prioritairement le 93 (districts 7 et 8). Des interventions en dehors de ce secteur pourront être envisagées selon les possibilités et les besoins.

Contacts :

Daniel GUILLAUME, IA-IPR, responsable du CASNAV : daniel.guillaume@ac-creteil.fr
Marie-Line FAUCONNIER-LEBÈGUE, coordonnatrice : marie-line.fauconnier-lebegue@ac-creteil.fr
Sinmia MEHDAOUI, secrétariat : 01.57.02.62.13 (le matin uniquement) / ce.casnav@ac-creteil.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Missions

Missions principales :

- assurer le lien et l'interface entre la politique départementale et la politique académique,
- s'impliquer dans un véritable travail d'équipe au sein du CASNAV et faciliter le pilotage académique de l'IA-IPR chargé de mission,
- contribuer pour ses secteurs à la gestion administrative du CASNAV (recensement actualisé des dispositifs et des professeurs coordonnateurs, enquête DEPP EANA...)
- assurer la mission d'information et d'expertise technique, pédagogique et didactique qui incombe au CASNAV afin d'améliorer la scolarisation des EANA,
- contribuer à l'importante politique de formation du CASNAV,
- assurer l'accompagnement des équipes pédagogiques sur le terrain,
- contribuer à la réflexion et au renouvellement des pratiques pédagogiques,
- travailler avec les interlocuteurs associatifs et institutionnels concernés par la scolarisation des EANA.

Place du poste dans l'organisation

Sous la responsabilité de M. Daniel GUILLAUME, IA-IPR responsable du CASNAV

En permanente concertation avec la formatrice coordonnatrice du CASNAV

En relation avec la secrétaire du CASNAV, Mme Sinmia MEHDAOUI

En coopération avec les autres formatrices-référentes du CASNAV

Relations avec les autres services

Rectorat : inspecteurs et formateurs de différentes disciplines, DAFOR, DSI, DANE, Missions pédagogiques...

DSDEN : IEN-IO

Établissements scolaires : directions, enseignants

SIEC : DELF, CCFLS

FEI (CIEP)

Autres CASNAV (notamment d'Île-de-France)



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Conditions particulières d'exercice
IMP : OUI Encadrement : NON Conduite de projet : OUI Possible participation à des groupes de réflexion et de production académiques ; appui pédagogique aux coordonnateurs d'UPE2A ; conseil aux chefs d'établissement En coopération avec l'IPR responsable et la coordonnatrice, participation à la réflexion et au pilotage de la politique académique concernant les EANA Contexte et spécificité Présence régulière au rectorat et nombreux déplacements dans l'académie (93). Gestion à la fois personnelle et collective d'un planning annuel. Horaires variables et souples ; multiplicité des dossiers ; moments de sollicitations intenses.
Compétences*
Connaissances, savoirs : <u>Savoirs :</u> - expérience de l'enseignement auprès du public allophone, - très bonne connaissance du contexte institutionnel concernant la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, - très bonne connaissance du champ didactique du Français Langue Seconde (le candidat devra obligatoirement être titulaire de la Certification complémentaire FLS), - expérience de la formation.
Qualités requises <u>Savoirs faire :</u> • Pertinence didactique et pédagogique ; goût de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation • Positionnement du formateur : réflexivité sur les pratiques, aptitude à la mise en perspective théorique ajustée au contexte • Conduite de projet : pilotage, coordination, suivi et évaluation des actions • Conception de modules de formation et animation de réseau



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



- Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de textes, tableur, diaporama, plateformes de visio-conférence, parcours M@gistère...) ; une maîtrise avancée sera appréciée le cas échéant (nécessité d'un deuxième webmestre pour le site académique du CASNAV)

Savoir être :

- Autonomie, disponibilité, adaptation et réactivité.
- Sens de l'organisation, rigueur, empathie, réserve
- Écoute, dialogue avec des interlocuteurs diversifiés
- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe au sein d'une organisation complexe
- Capacité de travail, dynamisme, investissement

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Les **candidatures** (lettre de motivation + curriculum vitae + rapports d'inspection) devront être adressées
avant le lundi 11 mai 2026 par courrier électronique à

daniel.guillaume@ac-creteil.fr